



## Le Courrier de la Marche Mondiale des Femmes contre les Violences et la Pauvreté - N° - 275 - 28 janvier 2015

Bonjour, voici quelques textes, rendez-vous et communiqués concernant les droits des femmes, en espérant qu'ils vous seront utiles. Ceci est un bulletin de collecte d'informations, ce qui veut dire que nous ne sommes pas obligatoirement d'accord avec tout ce qui est écrit (sauf pour les communiqués signés Marche mondiale des Femmes). Si vous recevez ces informations plusieurs fois (attention, vérifiez que l'expéditeur est bien directement la Marche) ou si vous ne voulez plus les recevoir, répondez à ce mail. Faites passer à vos réseaux et ami-es.

Site : <http://www.mmf-france.fr>

---

### SOMMAIRE

- 1 - Les féministes contre le projet de loi Macron - Page 1
  - 2 - « M. Parat, mon ventre m'appartient ! » - Rassemblement - Bagolet - 29 janvier
  - 3 - Un titre de séjour pour les coiffeurs de Château d'Eau - Les 18 du 57 Bd Strasbourg
  - 4 - Pétition : Rana Plaza, Bhopal, Erika : halte à l'impunité des multinationales - Page 3
  - 5 - Un mot du Collectif de solidarité avec Pinar Selek - Page 4
  - 6 - Communiqué de La Fédération de la Ligue Démocratique des Droits des Femmes - Page 5
  - 7 - Fresque de l'internat de médecine de Clermont-Ferrand : ECVF assure de son soutien la ministre Marisol Touraine - Page 5
  - 8 - Un oui définitif de la Ministre de la santé pour la Maternité des Lilas - Page 6
  - 9 - OLF s'inquiète des recommandations de la Cour des Comptes sur la restructuration des maternités - Page 6
  - 10 - L'islamisme ne sort pas de la cuisse de ma mère » - Djemila Benhabib- Source : Site Femmes Solidaire - Page 7
  - 11 - 40 ans après la loi légalisant le droit à l'avortement, le CPEF de Colombes est démantelé - Comité de Défense du CMS et du CPEF de Colombes - Page 8
  - 12 - Maternité : la Cour des comptes accouche d'un rapport alarmant - page 10
  - 13 - La visibilité du sport féminin : pas à n'importe quel prix ! - Comité Atlanta+ et Ligue du Droit International des Femmes - Page 10
  - 14 - Prêtres pédophiles, la faute aux féministes - les Désobéissantes - Page 11
  - 15 - Conférence « Le féminisme au défi de la transmission » - ADF - 5 février - Page 12
  - 16 - La lutte contre les mutilations sexuelles à Marseille - Journée mondiale contre l'excision - Marseille - 6 février - l'UFM-Gams-Sud, MMF Bouche du Rhône - Page 12
  - 17 - Femmes libres Radio Libertaire - Programme février - Page 12
  - 18 - Livre « Des femmes respectables. Classe et genre en milieu populaire » - Beverley Skeggs
- 

### MOBILISATIONS

#### 1 - Les féministes contre le projet de loi Macron

Après-midi de mobilisation des féministes  
Pour faire signer la carte pétition  
Mercredi 28 janvier de 16h à 19h  
Devant le centre commercial Italie 2 Galaxie, place d'Italie  
*Organisation de Femmes Egalité, Collectif National des Droits des Femmes,  
CADAC, Les Effrontées, Marche Mondiale des Femmes*

Le projet de loi Macron prévoit l'extension du travail du dimanche, en soirée et de nuit dans le commerce. C'est une atteinte grave au code du travail et un pas de plus vers une flexibilité et une exploitation accrue.

Les femmes sont au centre de cette attaque : elles sont majoritaires dans le commerce, où elles cumulent contrats précaires, temps partiels imposés et bas salaires. 73,5 % des vendeurs sont des femmes, 78,5% des caissiers sont des femmes La loi Macron prétend leur permettre de gagner plus en travaillant le dimanche et en soirée. Mais nous savons bien que les compensations en vigueur aujourd'hui dans le commerce vont disparaître avec l'extension et la banalisation de ces horaires de travail. Leur situation va se précariser davantage et mettre encore plus en jeu leur santé, leur vie sociale et familiale, notamment l'organisation de la garde et de l'éducation des enfants.

L'extension du travail du dimanche et en soirée touche l'ensemble de notre organisation sociale. Nous ne voulons pas « vivre pour travailler ».

Les travailleuses et travailleurs du commerce se mobilisent pour dire non à cette dégradation de leurs conditions de vie et de travail. Nous, organisations féministes, apportons notre soutien à la manifestation d'intersyndicale du 26 janvier à Paris, premier jour de débat à l'Assemblée nationale. Nous appelons à signer massivement la carte-pétition destinée à F. Hollande, éditée par le collectif composé de syndicats, d'organisations politiques et d'associations

**2 - « M. Parat, mon ventre m'appartient ! » - Rassemblement - Bagolet - 29 janvier**

**« M. Parat, mon ventre m'appartient ! »**

**RASSEMBLEMENT**

**Jeudi 29 janvier - 19h - Mairie de Bagnole**

**Métro Gallieni**

Femmes libres, attachées au droit à disposer de notre corps, nous avons découvert avec colère et stupéfaction les propos tenus, le 18 novembre 2014, lors d'une réunion du Conseil communautaire de l'agglomération Est-Ensemble par un élu de cette assemblée, M. Jimmy Parat. Vice-président du Conseil communautaire, élu sous l'étiquette "Dynamique citoyenne" membre de la majorité municipale se réclamant de la "gauche" à Bagnole, celui ci a assimilé l'interruption volontaire de grossesse à "un acte barbare", à "un meurtre", lors d'un débat consacré à la maternité des Lilas.

"L'IVG est un acte barbare ! Un acte que j'assimile à des meurtres ! L'IVG est un accompagnement à la mort. Je veux un accompagnement à la vie !", a lancé M. Parat. Ces propos reprenant la vulgate de l'extrême-droite, de Christine Boutin et des pires commandos anti-avortement sont indignes d'un élu de la République. Ils sont intolérables venant d'un élu qui se prétend de gauche.

Nous ne sommes ni des "barbares", ni des "meurtrières". Comme les "343 salopes" en 1971, nous disons à M. Parat : "Mon ventre m'appartient (...) Je ferai un enfant si j'en ai envie, nulle pression morale, nulle institution, nul impératif économique ne peut m'y contraindre."

Nous réaffirmons notre attachement viscéral à ce droit fondamental au libre choix, conquis au terme d'une longue et difficile lutte de nos aînées. Nous attendons des élus de gauche qu'ils défendent la loi Veil et se battent pour créer les conditions d'un exercice effectif du droit à l'IVG, aujourd'hui mis en cause par les politiques d'austérité frappant tous les secteurs du service public de la santé.

Nous exigeons du maire socialiste de Bagnolet, M. Tony Di Martino, qu'il condamne dans les termes les plus clairs et les plus fermes les propos inadmissibles d'un élu de sa majorité municipale.

*Les signatures sont à renvoyer à [femmesenluttebagnolet@gmail.com](mailto:femmesenluttebagnolet@gmail.com)*

**3 - Un titre de séjour pour les coiffeurs de Château d'Eau** - Les 18 du 57 Bd Strasbourg  
Monsieur le Premier Ministre, Malgré notre situation de vulnérabilité, dépourvus de titre de séjour pour 14 d'entre nous, victimes dans nos pays d'origine, menacés au quotidien par nos patrons, nous avons décidé de lever la tête, sortir de l'ombre, nous battre, depuis huit mois, et dire stop à la mafia qui nous exploite à Château d'Eau. Nous avons parlé dans les médias à visages découverts, nous avons pris des risques, nous avons subi des pressions, mais nous avons osé porter plainte pour « Traite des êtres humains » et accepté de travailler avec les services de police. Depuis, certains d'entre nous ont été menacés de mort, tout comme ceux qui nous soutiennent.

Le 26 janvier, à 9h00, se tiendra au tribunal correctionnel de Paris (29<sup>e</sup> chambre) le procès pour les menaces de décapitation qu'ont reçues trois des militants qui sont auprès de nous depuis le début et qui ont osé, eux aussi, parler dans les médias. De nombreux soutiens se sont manifestés autour de nous : des intellectuels, des cinéastes, des comédiens, des syndicalistes, des associations, de nombreux élus et partis politiques, des syndicats de policiers, d'inspecteurs du travail, d'agents de la préfecture de police, de magistrats, d'avocats... De nombreux journalistes se sont intéressés à notre histoire, nous ont entendus avec attention et nous ont invités sur leurs plateaux téléés ou radios. Un film a été réalisé sur notre combat par de grands cinéastes français.

Pourtant, aujourd'hui, nous ne sommes toujours pas protégés par un titre de séjour alors que les textes de loi le prévoient. Malgré les différences de langue et de culture qui nous séparent et qui ont été volontairement organisées par nos patrons, afin d'éviter toute concertation et toute rébellion, nous avons réussi à nous unir et nous mettre en grève. Nigériens, ivoiriens, chinois, sénégalais, burkinabés, maliens, guinéens, francophones, sinophones, anglophones, nous avons su dialoguer pour porter ce combat haut et fort pour nos droits mais aussi pour les droits de tous les travailleurs.

Si nous ne recouvrons pas nos droits, si notre voix n'est pas entendue, ce sera une victoire pour les mafias qui nous exploitent et un recul pour les droits de tous les salariés de France.

Si vous acceptez la violence des hommes qui nous disent : « Tu acceptes ces conditions de travail-là ou c'est le trottoir ! », ce sera un recul pour les droits de toutes les femmes. Si la traite des êtres humains n'est pas combattue en plein cœur de la capitale, ce sera un recul pour les droits de chaque être humain.

Allez-vous entendre notre appel, Monsieur le Premier Ministre ? Allez-vous dire aux réseaux qui nous exploitent : « STOP ! La France ne vous laissera pas faire ! » ? Nous avons des compétences en coiffure afro, en manucure. Protégés par un titre de séjour, nous pourrions enfin nous reconstruire et être des salariés comme les autres avec des droits et des devoirs. Nous pourrions enfin cotiser et ainsi participer concrètement au renforcement et à la pérennisation du système de protection sociale.

Nous sommes des travailleuses et des travailleurs de France ! Nous sommes aussi la France dans toute sa diversité ! Le 28 janvier à 17h30, nous nous rassemblerons avec nos soutiens devant l'Hôtel Matignon. Nous vous demandons de recevoir une délégation. Notre voix doit être entendue. Nous ne voulons pas disparaître ! Notre combat est juste !

#### **4 - Pétition : Rana Plaza, Bhopal, Erika : halte à l'impunité des multinationales - Appel collectif**

Pourquoi c'est important ? : Parce que les millions d'ouvrières et d'ouvriers qui fabriquent nos vêtements dans des ateliers de misère ne peuvent plus attendre. Aujourd'hui, des millions de personnes travaillent et vivent dans des conditions inhumaines et indignes pour fabriquer les produits que nous achetons. Il n'y a pas de raison que cela change puisque rien n'oblige aujourd'hui les multinationales à respecter les droits humains ou éviter la destruction massive de l'environnement causée par leur activité en France comme à l'étranger.

Leur profit prévaut sur la vie de millions de personnes et elles font des consommateurs les complices malgré eux de ces pratiques irresponsables. Mais la situation peut enfin changer ! Défiant les lobbies des multinationales, des parlementaires français ont déposé une proposition de loi à l'Assemblée nationale qui créerait une responsabilité juridique entre une multinationale et ses filiales et sous-traitants partout dans le monde. Elle sera débattue fin janvier, mais son vote est loin d'être assuré !

Malgré leurs engagements, le gouvernement de Manuel Valls marque sa réticence et de nombreux députés pourraient voter contre. Ils semblent plus sensibles à la défense des intérêts des multinationales à tout prix qu'à la situation dramatique des travailleurs et des populations ici et là-bas. Les députés sont sous pression. Aidons-les à voter une loi courageuse !

Si cette loi est adoptée, il sera enfin possible d'éviter des Rana Plaza, mais aussi des Bhopal, des Erika, ou même des Florange... Demandez aux députés français de voter en faveur de cette loi le 29 janvier prochain, pour que l'intérêt général passe avant le profit.

*CCFD-Terre Solidaire, Collectif Éthique sur l'étiquette, Les Amis de la Terre France, Peuples Solidaires, Sherpa, CGT, Terre des Hommes France, membres du Forum Citoyen pour la RSE.*

Pour signer :

[http://www.avaaz.org/fr/petition/Francois\\_HOLLANDE\\_President\\_de\\_la\\_Republique\\_Rana\\_Plaza\\_113\\_8\\_morts\\_le\\_cout\\_de\\_limpunite\\_des\\_multinationales/?tYhDCbb](http://www.avaaz.org/fr/petition/Francois_HOLLANDE_President_de_la_Republique_Rana_Plaza_113_8_morts_le_cout_de_limpunite_des_multinationales/?tYhDCbb)

## **INTERNATIONAL**

#### **5 - Un mot du Collectif de solidarité avec Pinar Selek**

Le 19 décembre 2014, Pinar Selek a été acquittée pour la 4<sup>ème</sup> fois. Mais le lundi suivant, le procureur a osé faire appel auprès de la Cour Suprême. Il faudra attendre entre 3 et 9 mois pour que la décision soit rendue. Nous sommes dans la 17<sup>ème</sup> année de procédure et la réponse de la Cour Suprême tombera, un jour prochain, décidée par des juges qui se seront réunis en huis clos, sans avocat-es ni personne pour observer.

L'attente fait partie de la stratégie d'épuisement et nous allons devoir inventer de nouvelles formes d'action pour nos solidarités. Heureusement nos forces se régénèrent dans la rencontre des idées.

Alors les mots de Pinar Selek qui résonnent en Turquie et font écho ici à nos luttes, nous donnent encore un peu plus de souffle, le souffle d'une pensée pour la liberté et la justice pour toutes et tous. Faisons vibrer ces mots jusqu'à ce qu'ils couvrent le bruit de la répression ! Répondons par la création, la diffusion et les rencontres. Nous avons beaucoup d'imagination...mettons la en pratique !

Solidarité avec Pinar Selek ! Pinar Selek n'est pas seule !!!

## **6 - Communiqué de La Fédération de la Ligue Démocratique des Droits des Femmes**

Des milieux hostiles aux valeurs de l'égalité et des droits humains fondamentaux des femmes, ont déclenché ces derniers jours, et sur fond de pensée extrémiste, une campagne systématique et enragée de dénigrement contre le mouvement féministe marocain, la FLDDF en particulier, et les femmes en général.

Cette agression a adopté un style particulièrement bas et médiocre faisant appel au mercenariat de voix spécialisées dans la diffamation et la dérision dans ses expressions les plus sales et ce, aux dépens de la dignité des personnes. Cette campagne immonde a loué les services de faux prêcheurs tels «Cheikh Sar», «Moul Casketta» sur le Youtube lesquels ont diffusé sur l'internet des vidéos comprenant des propos injurieux et des insultes adressées à certaines leaders du mouvement féministe marocain, notamment leur qualification d'athées et de mécréantes, ce qui - dans le contexte local - constitue une incitation à la violence et une menace pour leur intégrité physique et leur sécurité.

La FLDDF qui a fait recours depuis le début de cette affaire à la justice a présenté des plaintes à ce propos contre les acteurs directs et leurs commanditaires afin que celle-ci engage ses investigations et traduise les auteurs devant les tribunaux conformément à la loi.

La FLDDF condamne et réprovoque avec force cette campagne obscurantiste et de calomnie qui œuvre à la diffusion des valeurs de la violence, de la discrimination et de la haine.

La FLDDF souligne que cette pratique nouvelle des adversaires de l'égalité pour l'infantilisation de l'opinion publique par l'instrumentalisation de la religion et pour l'induire en erreur constitue un pari erroné. Elle affirme que ces actes ne peuvent la dissuader de poursuivre son combat militant pour la réalisation de ses objectifs nobles, ceux de l'égalité entre les sexes, la lutte contre la violence fondée sur le genre et l'élimination des formes de discrimination, lesquels objectifs sont ceux de toutes les femmes marocaines.

La FLDDF tient cependant à attirer l'attention de toutes les parties concernées sur la gravité des faits sus-indiqués qui s'identifient aux idées extrémistes et aux discours de la violence et de l'incitation à la haine. Elle voudrait surtout souligner les dangers qui peuvent en découler et les actes criminels graves éventuels. La FLDDF les appelle à assumer leurs responsabilités dans la protection et la garantie de la sécurité de ses membres.

*Casablanca : le : 26-01-2015*

## **COMMUNIQUÉS**

### **7 - Fresque de l'internat de médecine de Clermont-Ferrand : ECVF assure de son soutien la ministre Marisol Touraine**

L'Association ECVF - Elu/es Contre les Violences faites aux femmes - qui regroupe des élu-es de tous partis politiques républicains et de tous niveaux de mandat, engagé-es depuis 11 ans partout en France contre les violences faites aux femmes, a été alertée lundi 19 janvier 2015 sur la présence d'une fresque représentant un viol collectif dans une salle de l'internat de l'hôpital de Clermont-Ferrand.

Cette fresque peinte il y a 15 ans représente une femme à laquelle des personnages masculins font subir des sévices sexuels. Des phrases critiquant la loi santé actuellement en débat y ont été récemment ajoutées dans des bulles, assimilant la femme violée à la Ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes, Marisol Touraine.

Celle-ci a manifesté son indignation et nous tenons à lui assurer notre soutien total face à cette attaque misogyne et violente qui discrédite ses auteurs et pollue le débat législatif.

Cette représentation qui banalise les violences faites aux femmes, veut les humilier, et vise à

leur dénier tout droit légitime à la représentation politique. Au-delà de l'atteinte à l'image et à la personne de la ministre, ce sont toutes les femmes, toutes les élues qui sont agressées par une telle représentation.

Nous ne pouvons qu'être alarmées que des internes en médecine dont nous reconnaissons l'importance du rôle dans notre système de santé, soient formé-es dans un environnement machiste de violences sexistes alors qu'ils/elles seront amenés à soigner des femmes victimes de viols.

La fresque a d'ores et déjà été effacée, mais nous demandons au Conseil de l'Ordre des Médecins d'agir fermement contre ces pratiques et plus largement contre les stéréotypes sexistes véhiculés par les professionnel-les de santé, car ils/elles sont souvent les premier-es interlocuteurs/trices des femmes victimes de violences.

### **8 - Un oui définitif de la Ministre de la santé pour la Maternité des Lilas**

Le 17 janvier a toujours été une date emblématique pour la Maternité des Lilas, elle le sera encore davantage en 2015, la Ministre de la Santé, Marisol Touraine ayant en effet affirmé lors du colloque en l'honneur des 40 ans de la loi Veil "bougez pour l'ivg" organisé par Féministes en mouvement à la Mairie du 4<sup>ème</sup> que "la décision de reconstruire la Maternité des lilas aux lilas était maintenant actée et définitive".

Une décision qui fait parler d'elle et qui récompense les salariés de l'établissement ainsi que les collectifs en lutte depuis toutes ces années.

Cette annonce positive pour la Maternité des Lilas arrive à un moment symbolique pour tous, défendre l'IVG c'est donc aussi le protéger et permettre qu'il soit réalisé dans de bonnes conditions dans un département comme le 93. La fermeture du Centre d'Interruption Volontaire de Grossesse de la Maternité des Lilas n'aurait pas été admissible pour beaucoup des défenseurs. Enfin une bonne nouvelle pour le milieu de la santé et un véritable engagement politique.

### **9 - OLF s'inquiète des recommandations de la Cour des Comptes sur la restructuration des maternités**

Selon le Figaro, dans un rapport commandé par la commission des Affaires sociales du Sénat, la Cour des comptes recommanderait un plan de restructuration des maternités et notamment la fermeture d'une quinzaine de petites maternités. Osez le Féminisme s'en inquiète.

En 2010, selon le rapport de la DREES, la moitié des femmes de France métropolitaine mettent plus de 17 minutes pour se rendre dans une maternité. Ainsi, dans le Gers, la Haute-Corse, la Lozère, l'Ariège, le Lot et la Haute-Saône, les moyennes dépassent les 30 minutes de trajet ! Fin 2012 une femme a ainsi perdu son nouveau-né en accouchant sur l'autoroute A20, faute de parvenir à temps à la maternité de Brive, en Corrèze. Pour diverses raisons, en France, selon l'HAS, 8 à 12 femmes décèdent en accouchant pour 100 000 naissances.

La concentration des services de santé autour des capitales régionales impactent considérablement la vie des femmes des territoires ruraux. La fermeture d'une maternité de proximité leur impose non seulement une distance plus grande pour aller accoucher mais aussi un suivi de grossesse plus difficile à organiser et donc souvent plus irrégulier voire inexistant. Cette concentration implique aussi plus de patientes et un rythme effréné pour les sage-femmes et le personnel de santé. Comment accompagner et écouter les patientes de façon satisfaisante et bienveillante quand elles ont une dizaine d'accouchement par garde ?

Plus de 800 000 femmes accouchent chaque année. Il est indispensable qu'elles puissent le faire dans des conditions sanitaires de qualité et suivies par des professionnel-les en capacité



de les accompagner convenablement. Mais cette sécurité ne doit pas se payer au prix de déserts médicaux et d'usine à bébés promus par une vision ultra-libérale des dépenses de santé.

Par ailleurs, au moment où nous fêtons les 40 ans de la loi Veil, rappelons que quand une maternité ferme, c'est également un centre IVG qui ferme. Depuis 1998, c'est déjà une maternité sur cinq qui a fermé.

Osez le Féminisme! s'opposera à toute décision politique qui viserait à suivre les recommandations de ce rapport et à condamner les petites structures. Osez le Féminisme appelle également à «réexaminer le seuil d'activité minimal» de 300 naissances par an.

## TEXTES

**10 - L'islamisme ne sort pas de la cuisse de ma mère » - Djemila Benhabib- Source : Site Femmes Solidaire**

"Il est difficile d'écrire aujourd'hui. Parce qu'il est tout simplement difficile d'écrire en pleurant des confrères et, pour certains, des amis, des talents indomptables, tombés au front. Au combat. Au champ d'honneur, comme on dit dans les livres d'une autre époque.

Sous mes fenêtres, je vois tomber des flocons de neige. Tout est blanc et pourtant tout me paraît si sombre. Et puis, j'ai l'impression que tout a été dit. Et pourtant, rien n'a été retenu. Alors, il est essentiel de répéter. Car il n'est pas question de rester les bras ballants face à ce tsunami qui emporte les meilleurs d'entre nous, un à un.

Non, l'intégrisme musulman ne vaincra pas ! Face à cette monstruosité, il n'y a qu'une seule posture : la RÉSISTANCE. Avec les armes qui sont les nôtres : l'écriture ou le dessin pour rendre compte du monde et de son absurdité. Le mur de l'aveuglement et de la lâcheté

Je suis Charlie, certes... mais je suis Djemila Benhabib, surtout. Et si je suis terriblement bouleversée, c'est probablement parce que j'ai le détestable sentiment de ne pas avoir suffisamment fait pour nous épargner cet effroyable gâchis. Ce n'est pas faute d'avoir essayé. J'ai parlé, écrit, reparlé, réécrit, chuchoté quelquefois, même hurlé et pleuré, au Québec et en France comme ailleurs.

Trop souvent, j'ai eu l'impression de ne pas avoir été entendue. Trop souvent, je me suis heurtée aux automates de la pensée politiquement correcte. Trop souvent, j'ai frappé un mur, celui de l'aveuglement, de l'ignorance et de la lâcheté. Et fort heureusement, j'ai vu jaillir de l'ombre des citoyennes et des citoyens que je ne connaissais pas affronter avec courage et dignité une classe médiatique étouffée par le déni et une classe politique trop occupée dans ses calculs électoralistes et ses stratégies partisans.

Ces citoyennes et ces citoyens sont devenus mes compagnons de route. Ils m'envoient des mots d'amour et des encouragements de temps en temps. Ils savent que cet engagement-là est extrêmement difficile. Ces derniers ont compris ce que très peu de journalistes des médias dominants réalisent : ce combat ne se fait pas sans risque. Il n'est pas rare d'y laisser des plumes et quelquefois sa peau. On ne rit pas d'Allah sans conséquence... même en dessinant des bonhommes et des bonnes-femmes. Vous le savez maintenant.

Un soldat canadien qui a séjourné longtemps en Afghanistan m'écrit : « J'ai une pensée spéciale pour vous que j'admire qui avez un courage exceptionnel ! J'ai parlé souvent de ce qui allait un jour se produire ici en Occident... mais ça n'intéressait personne... Je me sens impuissant devant tous ces événements... je dois passer au bistouri pour des hernies cervicales et un dos fini à 40 ans à cause de ces mêmes barbares... Prenez bien soin de vous ! Je me souviens. » La liberté de religion n'est pas un droit de religion

L'irrespect, l'effronterie, l'impertinence, l'indiscipline et l'insoumission, bref tout ce qui faisait l'esprit de Charlie Hebdo était détesté par nos médias dominants, du moins jusqu'au 7 janvier dernier alors que la laïcité, un autre grand combat de Charlie, était souvent conspuée et ses militants trainés dans la boue.

On m'informe que dans la foulée des événements, André Pratte, l'éditorialiste en chef de La Presse qui s'occupe de gérer la page Idées et opinions, a décidé de lever la mise à l'index des compagnons de Daniel Baril, ce fervent militant laïque. Daniel, profite-en, mon ami ! Passe le mot ! André Pratte est un Charlie. Youpi !

Disons que ça se serait bien de rétablir les ponts du débat parce que l'éditorialiste de La Presse ne comprend toujours pas grand-chose à la laïcité, en témoigne encore une fois son éditorial d'hier d'hier dans lequel il faisait de la liberté de religion un droit absolu de religion et confondait la liberté de religion avec l'expression de la liberté religieuse. Il y a là une nuance importante qui constitue le fondement même de la modernité occidentale en matière de séparation du politique et du religieux. Lisez ou relisez, chers lecteurs, le « Discours de la servitude volontaire » d'Étienne de la Boétie. Ce grand texte de réflexion politique, écrit au début du XVI<sup>e</sup> siècle, n'a pas pris une ride. La question du philosophe est simple : pourquoi les hommes acceptent la tyrannie alors qu'ils pourraient, le plus souvent, refuser de s'y soumettre ?

Ce n'est pas la première fois que je perds des camarades. Avec les années, je ne me suis point endurcie. Les premiers morts que j'ai eu à pleurer, c'était en Algérie, il y a vingt ans. Les fatras de notre époque sont trop lourds à porter pour les amoureux de la liberté. Charb, Cabu, Wolinski, Tignous et Bernard Maris, la rage au ventre, désiraient la liberté pour toutes et tous, avec avidité, sans concession aucune. L'islâm est malade

Alors, je vais répéter ce que je ne cesse de dire. Les musulmans ont le devoir de se regarder tels qu'ils sont et de regarder leur religion telle qu'elle est : l'islam est malade et sa maladie a pour nom l'islam politique. Pour sortir de cette ignominie, il est nécessaire d'ouvrir un VRAI débat sur ce qui vient de se passer sans se voiler la face.

Non, l'islamisme ne sort pas de la cuisse de ma mère !

Si la France n'est pas le Québec, l'islamisme, lui, est une internationale et son *modus operandi* est le même partout sur la planète, sa violence ne connaît point de frontières, ni de limites.

Ouvrons-nous les yeux et résistons ensemble contre la barbarie !"

## **11 - 40 ans après la loi légalisant le droit à l'avortement, le CPEF de Colombes est démantelé** - Comité de Défense du CMS et du CPEF de Colombes

Structure mise en place depuis des années, installée au sein du Centre Municipal de Santé (CMS) de Colombes, le Centre de Planification et d'Éducation Familiale (CPEF) de Colombes est avant tout une structure de recours dans un quartier parmi les plus défavorisés de Colombes.

*Une structure reconnue et répondant à une logique de terrain* : Tout en assurant des conditions d'anonymat et de gratuité, le CPEF reçoit au quotidien des patientes adressées par les personnels intervenant au contact des jeunes (et également de façon plus générale, de patientes démunies) : infirmières scolaires, centres d'IVG du secteur, espace santé jeune de Colombes, associations et institutions intervenant dans le domaine de précarité.

En cas de nécessité d'IVG, l'ensemble des procédures préalables à la réalisation de celle-ci ci sont en mesure d'être proposées sur place de façon efficiente et rapide (48h) par des professionnels : un entretien avec une infirmière, - un entretien avec une conseillère conjugale, - une consultation avec un médecin, - un prélèvement biologique, - une échographie



de datation de la grossesse ; Une prise en charge plus large était également proposée, allant au-delà de l'IVG : soutien des victimes de violences conjugales, consultation à part entière de gynécologie médicale (prescription de moyens de contraception, dépistage et traitement des infections transmises par voie sexuelle, des pathologies gynécologiques et enfin suivi de grossesse) ; Un accueil pluridisciplinaire était assuré par la présence de médecins pratiquant la gynécologie, dermatologue, radiologues, infirmières et secrétariat de radiologie.

Comme d'autres structures du même type en France, il bénéficiait d'une aide substantielle du Conseil général des Hauts-de-Seine portant sur près de 65 000 euros. Pluridisciplinarité, professionnalisme, larges amplitudes horaires, implantation dans un secteur d'habitation sociologiquement défavorisé, le CPEF de Colombes avait un caractère exemplaire.

*La fin du CPEF de Colombes* : Le 18 décembre dernier, par un vote au conseil municipal, la mairie de Colombes a mis fin au contrat de personnels médicaux intervenant directement dans le dispositif du CPEF ou indirectement en appui et a décidé du reclassement de plus de la moitié des effectifs du CMS agents titulaires de la fonction territoriale (agents d'accueil et infirmières). Alors qu'un comité de défense du CMS de Colombes avait vu le jour plusieurs semaines auparavant, aucun indice, aucune déclaration n'avait filtré sur les intentions de la mairie d'abattre le CPEF. Jusqu'aux postes de certains médecins dont la suppression n'avait pourtant pas été votée et qui ont tout de même reçu leur lettre de licenciement de façon inattendue après les fêtes de fin d'année.

Ce licenciement est intervenu dans la plus grande confusion. Il faut signaler que, pour certaines patientes l'annulation des consultations a été réalisée le jour même de leur RV avec leur médecin début janvier 2015 et alors qu'elles étaient inscrites sur l'agenda de ceux-ci depuis plus d'un mois.

*Une lutte pour le droit des femmes toujours d'actualité* : Il y a exactement 40 ans était légalisé le droit à l'avortement. Aujourd'hui, les médias sont prompts à dénoncer les menaces en Europe pesant sur celui-ci. Comme en Espagne où en septembre 2014, le gouvernement conservateur Rajoy a renoncé in extremis à présenter son projet de loi visant à restreindre le droit à l'avortement, ou encore la législation en Irlande empêchant le droit à l'avortement y compris dans des situations de détresse conduisant parfois au décès de la femme. On ignore dans le même temps les menaces qui restreignent l'accès des femmes à l'IVG en France alors même que toutes les conditions législatives et les moyens financiers sont théoriquement là pour favoriser leur recours.

L'orientation idéologique de la municipalité est bien sûr largement en cause avec des personnalités qui ont montré leur engagement militant. Nous ne citerons que le plus emblématique. Jean-Paul Bolufer, énarque, adjoint à la sécurité de la mairie de Colombes, catholique ultra, connu pour son combat aux côtés du mouvement anti-avortement de la fondation Jérôme Lejeune.

*Comment cela a été possible* : Un dispositif prévu par les instances organisant les soins sur le territoire, des moyens financiers conséquents et disponibles, des professionnels formés et volontaires pour participer au planning familial, une opinion globalement acquise aux droits des femmes : tout cela devait en théorie permettre la pérennisation de l'accès à l'avortement. Il a fallu qu'une majorité politique aux idées rétrogrades puisse s'imposer à Colombes et qu'elle prenne une décision dans un quartier défavorisé où la population était peu mobilisée ou mobilisable, pour que la suppression du CPEF soit possible. Le moyen employé pour arriver à ses fins était d'agir de façon dissimulée, en annonçant la suppression de spécialistes du CMS et taire jusqu'au dernier moment, celle à venir du CPEF.

*Quelles actions en découlent* : Un signalement de la menace pesant sur le CPEF de Colombes a

été adressé aux instances coordonnant l'action des plannings familiaux au Conseil Général des Hauts-de-Seine. Les associations impliquées dans la défense des droits des femmes (CADAC, Osons le féminisme, notamment) ont été alertées. Plusieurs journaux ont été prévenus.

Il est absolument nécessaire de replacer le planning familial au centre du débat politique, notamment en vue des prochaines élections départementales dont l'enjeu est crucial pour l'avenir des financements des CPEF. Les partis politiques de Colombes ont été interpellés, mais aussi les élus, s'agissant des conseillers municipaux, conseillers généraux des Hauts-de-Seine, député, sénatrice de la circonscription.

Nous entendons, par ce courrier, demander à Nicole Goueta, maire de Colombes (qui se présente aux élections départementales en mars 2015) de revenir sur sa décision de supprimer le CPEF de Colombes.

*Pour l'avenir* : Le législateur et l'exécutif doivent être conscients que la loi légalisant le droit à l'avortement doit impérativement être renforcée afin de faciliter et pérenniser un accès réel à ce droit pour la population sur tout le territoire, de façon anonyme et quelles que soient sa condition et sa situation sociale.

*comite.defense.cms.colombes@gmail.com*

## **12 - Maternité : la Cour des comptes accouche d'un rapport alarmant**

Si la France est championne de natalité, certaines de ses maternités ne sont pas sûres. Alors que le drame de la maternité d'Orthez, où une femme avait perdu la vie en septembre, est encore dans les esprits, la Cour des comptes a sorti un rapport, qui recommande la fermeture ou la mise aux normes d'une cinquantaine d'établissements. «*La France est au premier rang en termes de natalité avec deux enfants par femme, mais nous sommes au 17e rang quant au risque de mortalité néonatale [enfants nés vivants mais décédés]*», affirme au *Figaro* le sénateur Jean-Marie Vanlerenberghe, à l'initiative de ce rapport.

«*Sur les 255 maternités en type 1 [qui accueillent des grossesses non risquées], si 131 présentent un taux [d'enfants morts nés] inférieur à la moyenne de leur catégorie (4,3 pour 1 000), on relève pour 33 maternités un taux de près du double (8,4 pour 1 000) de la moyenne générale*», note ainsi la Cour des Comptes.

Entre 1998 - où un décret a fixé à 300 accouchements annuels le seuil minimum pour maintenir une maternité ouverte - et 2015, un établissement sur cinq a fermé, rappelle le *Figaro*. Mais toutes les maternités n'ont pas encore été mises aux normes. La Cour des comptes recommande de «*les fermer sans délai en cas d'absence de mise en conformité immédiate*» pour d'évidentes raisons de sécurité sanitaire. Treize établissements sont particulièrement pointés du doigt. Par exemple, une maternité de la Drôme a reçu un avis défavorable de poursuite d'activité, en raison de «*dysfonctionnements dans la gestion des urgences vitales, d'erreurs de diagnostics et de retards à la décision*».

Même si certains établissements font l'objet de dérogations (par exemple s'ils sont situés dans des zones où leur fermeture serait pénalisante pour les patients qui seraient alors obligés de se rendre dans une autre maternité trop distante), 35 d'entre eux jugés trop coûteux ou mal gérés sont aussi visés. La Cour des comptes estime donc urgente la révision de leur modèle de financement... ou leur fermeture.

## **13 - La visibilité du sport féminin : pas à n'importe quel prix ! - Comité Atlanta+ et Ligue du Droit International des Femmes**

Il n'est nul besoin d'études approfondies pour comprendre que le sport féminin intéresse très médiocrement la caste masculine détentrice du pouvoir d'organisation, de publication et

de diffusion du sport. Parce que le sport féminin « *ne fait pas vendre* »... Ou alors il faut appâter le spectateur en mettant en avant le corps des sportives plutôt que la performance sportive.

Une autre sorte de mainmise sur le corps des sportives s'exprimera lorsque d'aucuns leur imposeront une *visibilité qui les distinguera des autres athlètes* : port de coiffe, voire d'une tenue couvrant le corps, reflétant leur appartenance à la religion musulmane, condition sine qua non pour participer à des compétitions sportives.

*Le sport féminin, meilleur outil pédagogique de la laïcité* : Peut-on imaginer un instant une édition 2015 des «*24 heures du sport féminin*» qui passerait sous silence les événements tragiques de Charlie Hebdo et de l'Hyper Cacher de Vincennes ? Le slogan : «*Je suis Charlie*» entonné massivement par les français, y compris dans le monde du sport, ne doit-il pas interpellier la façon de médiatiser le sport féminin, car c'est bien ce sport même qui depuis plusieurs décennies est visé par le prosélytisme des extrémistes islamistes.

Allons nous rester muets devant ceux qui ont réussi à imposer aux instances internationales de renier les principes de non discrimination et de neutralité politique et religieuse inscrits dans les règlements sportifs ?

Dans leur sagesse les rédacteurs de la Charte Olympique avaient inclus une règle fondamentale empêchant les particularismes de s'interposer : «*Aucune sorte de démonstration ou de propagande politique, religieuse ou raciale n'est autorisée dans un lieu, site ou autre emplacement olympique*» (règle 50). C'est un cas unique parmi les textes internationaux où l'obligation de neutralité, s'apparentant à notre laïcité, est explicitement imposée.

Officiellement la France a affirmé que sur son territoire la laïcité demeurerait la règle. Mais on le sait bien, sur le terrain il en va autrement. Allons nous, soit abandonner ces sportives aux pressions communautaristes dont elles sont les premières victimes, soit leur permettre un prosélytisme religieux sur les terrains de sport ?

Les «*24 heures du sport féminin*» devraient être l'occasion pour les pouvoirs publics et les instances du sport de lancer un programme d'action pédagogique dans les écoles et les clubs sportifs destiné à expliquer en quoi une règle commune à tous prévient la discrimination.

Demeurer fidèle la règle de neutralité c'est refuser de céder à toute pression religieuse et politique, et respecter les principes inscrits dans les règlements sportifs, indépendamment du sexe et des croyances des sportifs. A cet égard le sport féminin devrait se montrer exemplaire.

*Annie Sugier et Linda Weil-Curiel, Comité Atlanta+ et Ligue du Droit International des Femmes, Membres du réseau « Femmes et Sport » du Think Tank Sport et Citoyenneté*

#### **14 - Prêtres pédophiles, la faute aux féministes - les Désobéissantes**

D'après le cardinal catholique étasunien Raymond Leo Burke, certains prêtres sont pédophiles à cause des féministes radicales. Dans l'interview qu'il a donné au site The New Evangelization, il en fait la démonstration avec un aplomb consternant.

Si les propos de ce représentant ultra-conservateur de l'église catholique sont choquants, ils n'ont rien de surprenant. Connu pour ses charges violentes contre les homosexuel·les et les divorcé·es, il s'attaque, pour changer, aux féministes dont les débats orienteraient le Vatican à «constamment se pencher sur les problèmes des femmes au lieu d'aborder les questions importantes et critiques des hommes» comme «les dons particuliers que Dieu donne aux hommes pour le bien de la société». Pour lui, le féminisme radical est un fléau « qui agresse l'Eglise et la société depuis les années 1960, a laissé les hommes très marginalisés ».

Tout est la faute des femmes et de leurs revendications. L'égalité aurait ainsi, d'après son analyse, conduit à une crise des vocations masculines tandis que les femmes aspirent toujours plus nombreuses à la prêtrise et commencent leur carrière en servant la messe. Les garçons ne voudraient plus servir la messe en raison de la présence des filles selon lui. Pour lui, il est « naturel » que les jeunes garçons n'aient pas envie de se mélanger avec les filles.

Les féministes auraient détruit la vie de bien des hommes en leur enlevant leur identité masculine et qui, de ce fait, seraient «pauvrement formés» et verseraient dans «la pornographie, la promiscuité sexuelle, l'alcool, la drogue et toute une gamme de dépendances». Le féminisme radical aurait alors conduit les pédophiles à devenir prêtres. Le cardinal nous explique sa vision des choses : «Il y a eu une période où les hommes, féminisés et confus au sujet de leur propre identité sexuelle, sont entrés dans les ordres. Malheureusement certains de ces hommes souffrant de troubles, ont abusé sexuellement de mineurs». Et c'est ainsi que l'église catholique se dédouana de ses crimes. Amen.

## DÉBATS, CONFÉRENCES, SORTIES MILITANTES...

### **15 - Conférence « Le féminisme au défi de la transmission » - ADF - 5 février**

A l'occasion de son Assemblée Générale, l'ADF organise le 5.02.15, une Conférence "Le féminisme au défi de la transmission", à partir de l'ouvrage de Florence Montreynaud sur son parcours de militante féministe, et de sa confrontation avec des représentantes du jeune mouvement féministe.

*Jeudi 5 février 2015 de 18h à 20h30, Hôtel de Ville de Paris, salle n° 1, 3/5 rue Lobau, M° Hôtel de Ville*

### **16 - La lutte contre les mutilations sexuelles à Marseille - Journée mondiale contre l'excision - Marseille - 6 février - l'UFM-Gams-Sud, MMF Bouche du Rhône**

Dans le cadre de la journée internationale contre l'excision, l'UFM-Gams-Sud, la Coordination Marche Mondiale des Femmes et les partenaires associés vous invitent

13h30 - Accueil, café solidaire, visite des stands...;

14h - Allocutions ;

14h15 : Projection du film « Femmes assises sous le couteau » avec la réalisatrice Laurence Petit-Jouvet ;

14h50 - Table-ronde : présentation de l'UFM-Gams-Sud et son action contre l'excision ; intervention de l'équipe du Pr Agostini du service gynécologique de l'hôpital de la conception et témoignages des partenaires ;

15h - Pause

15h30 - Exposé et témoignages de la Coordination MMF PACA - Échanges et débats avec la salle ;

16h15 - Animation musical

## LIVRES, CINÉMA, THÉÂTRE, TÉLÉVISION...

### **17 - Femmes libres Radio Libertaire - Programme février**

*Mercredi 4 février* : Marisa et Irène, militantes du Collectif de solidarité avec Pinar Selek, retraceront leurs années de lutte et de solidarité avec Pinar Selek !

*Mercredi 11 février* : La lectrice de Femmes libres nous fera découvrir un texte inédit de Violette Leduc « La main dans le sac » ; La campagne contre l'excision, avec l'association

Espoirs et combats de femmes

*Mercredi 18 février* : La nouvelle campagne télévisée du Collectif féministe contre le viol : le soutien aux victimes ; Le Festival Elles résistent ! est à la Parole errante à Montreuil du 17 au 22 février : ce festival culturel féministe et lesbien présente des spectacles d'art vivant. Le thème choisi pour cette troisième édition est : Vivre Autrement

*Mercredi 25 février* : La Marche mondiale des femmes 2015 : le lancement mondial est programmé pour le 8 mars ; Pinar Selek en direct avec deux militantes parisiennes du collectif de solidarité pour évoquer 16 ans de lutte !

*Pour contacter l'émission* : le mercredi entre 18h30 et 20h30 pendant les pauses musicales : 01 43 71 89 40 ou envoyer un courriel à [femmeslibres@outlook.fr](mailto:femmeslibres@outlook.fr)

*Pour écouter l'émission* : en direct en Île-de-France : 89,4 Mhz ; en direct ou en téléchargement, partout dans le monde : <http://backup.radio-libertaire.org/>

### **18 - Livre « Des femmes respectables. Classe et genre en milieu populaire » - Beverley Skeggs**

« On est sorties à Manchester l'autre samedi, toutes les trois. C'était bien en fait, on s'est bien marrées. Mais à un moment on est allées dans le quartier bourge, et on se marrait devant les chocolats en se demandant combien on en aurait mangé si on avait pu se les payer, et il y a cette femme qui nous a lancé un regard. Si les regards pouvaient tuer. Genre, on était là, c'est tout, on faisait rien de mal, on n'était pas crades ni rien. Elle nous a juste regardées. On aurait dit que c'était chez elle et qu'on n'avait rien à faire là. Ben tu sais quoi, on est parties, on n'a plus rien dit pendant une demi-heure. T'imagines ? On s'est bien fait remettre à notre place. On aurait dû lui mettre notre poing dans la gueule. C'est des trucs comme ça qui te dégoûtent de sortir. Il vaut mieux rester chez soi ».

La matière première de ce livre est une série d'entretiens menés par Beverley Skeggs avec quatre-vingt-trois jeunes femmes issues de la classe ouvrière anglaise, inscrites à une formation d'aide à la personne et travaillées par leur propre respectabilité. Abordant leur rapport à la sexualité, à la classe ou au féminisme, cet ouvrage vient apporter un prolongement essentiel aux travaux de Pierre Bourdieu et de Paul Willis.

*Sociologue britannique comptant parmi les spécialistes des cultural studies et de la pensée féministe, Beverley Skeggs a notamment codirigé Transformations : Thinking Through Feminism (Routledge, 2000) et Feminism after Bourdieu (Blackwell, 2004).*

456 pages (12x21 cm) 25.00 € - ISBN : 978-2-7489-0217-4